

*Les crédits*

sion d'y revenir, n'a donné aucune indication concrète de sa volonté d'agir en la matière. Aucune indication lors du discours du Trône, aucune indication lors du récent dépôt du Budget.

Bien sûr, les difficultés avec lesquelles sont aux prises les entreprises qui sont dans la production de matériel de défense et des armes militaires dépassent largement le cadre national. On est bien conscient, à titre d'opposition officielle, parce que nous sommes une opposition responsable, que les difficultés procèdent des changements qui ont eu cours dans l'ordre international. De quelle réalité parle-t-on lorsqu'on parle du marché de la production des armes? On parle d'un marché à l'échelle internationale de l'ordre de 450 milliards de dollars. Il est évident que ces rationalisations, que ces ajustements qui ont cours dans ces marchés concernent non seulement le Canada, mais ils concernent également l'Europe et les États-Unis. S'agissant de l'Europe, il me semble utile de préciser d'entrée de jeu que l'Europe a perdu depuis 1987 600 000 emplois dans ce secteur. Les États-Unis n'ont pas pour autant été épargnés, puisqu'ils ont perdu 700 000 emplois. Et s'ajoutant à la réalité canadienne, on comprend qu'il y a là un processus de changement qui est global.

• (1020)

C'est d'autant plus inquiétant que lorsqu'on parle de pertes d'emploi, dans le secteur de la production d'armes ou dans le secteur de la production de matériel de défense, on parle d'emplois qui généralement sont à haute intensité technologique et on dispose de beaucoup d'études pour nous faire comprendre que les emplois que l'on retrouve dans le secteur de la production de matériel de défense et des armes militaires sont généralement des emplois qui sont plus lucratifs pour les gens qui les occupent. On dit même qu'ils sont 36 p. 100 plus rémunérateurs pour ces détenteurs que des emplois comparables qu'on retrouve dans l'industrie civile.

Monsieur le Président, les causes de ce processus de rationalisation, on les connaît. Elles ont commencé avec la chute du Mur de Berlin, qui a été le symbole vivant, pendant deux générations, de la guerre froide. La guerre froide a amené les différents États nationaux, dont le Canada, à ratifier un certain nombre de traités qui ont prévu des limitations dans la production d'arsenaux nucléaires, mais également d'armement conventionnel. Et cela étant, on comprend que s'il y a des traités de limitation, il y a donc des contrats en moins pour les producteurs.

On peut prendre l'exemple de notre voisin américain qui, avec le président George Bush, il y a cinq ou six ans, a mandaté le Pentagone pour réduire considérablement son pouvoir d'achat. Le Pentagone, qui était pourtant le principal dispensateur de contrats en la matière, va voir son pouvoir d'achat réduit de 27 p. 100 entre 1993 et 1997. Tout cela a évidemment des répercussions pour le Canada et le Québec, puisque nous sommes très intimement liés au marché de la défense américaine.

On constate également que la livraison d'armes dans dans les pays du Tiers monde a chuté de plus de 61 p. 100 entre 1988 et 1992. Jusqu'à présent, les efforts de rationalisation ont surtout porté sur les systèmes terrestres avec une baisse de contrats de l'ordre de 77 p. 100, affectés après par l'industrie navale dans laquelle le Québec avait quelques compétences, avec une baisse de contrats de 26 p. 100. Vient, en troisième lieu, l'industrie

aéronautique avec une baisse de contrats de 23 p. 100, dont un pôle de production important était localisé à Montréal.

Alors, ces causes-là ajoutent à l'urgence pour le gouvernement de nous présenter une véritable stratégie de reconversion, parce qu'il est utile de rappeler—et nous, nous allons le rappeler au gouvernement et aux personnes qui nous écoutent—qu'à l'instant où on se parle, malgré les dizaines de milliers de pertes d'emplois qui sont en voie d'être liquidés, on est en présence d'un gouvernement qui n'a pas offert de soutien, qui n'a pas offert d'outils aux entreprises qui ne demandent qu'à se livrer à ce processus de reconversion.

Monsieur le Président, aussi invraisemblable que ça puisse paraître, le Canada étant quand même une puissance moyenne, une puissance pacifiste, qui n'a jamais été engagé comme principal maître d'oeuvre dans une guerre, il n'en demeure pas moins que le Canada est un important producteur d'armements et de sous-équipements. Je dirai que le Canada se situe au huitième rang mondial sur le plan de la production d'armes.

On constate également que le Canada est au quatorzième rang mondial au niveau des exportations d'armes. Quand on parle des difficultés que connaît le marché américain, c'est tout à fait pertinent pour la compréhension qu'on doit avoir des enjeux qui se posent au Canada ou au Québec, puisque 70 p. 100 de la production canadienne d'armements et de matériel de défense s'écoulent sur les marchés internationaux et, comprenons-le ici, à 80 p. 100 sur les marchés américains.

• (1025)

Donc, c'est une situation inquiétante, une situation qui n'est pas temporaire. Il s'agit d'une situation structurelle, et on ne peut pas se bercer de l'illusion que l'industrie canadienne et québécoise de la production de matériel de défense ou d'armement traverse une crise qui est temporaire. On a là des indications qu'il y a une crise qui est structurelle, une crise qui puise à la fois à des causes internationales et à des causes de conjoncture nord-américaine.

S'agissant du Québec, si l'opposition officielle a choisi de faire le débat, c'est certainement, non seulement parce qu'il y a des enjeux importants pour le Canada anglais, mais certainement parce que le Québec est au premier chef concerné par le processus de rationalisation.

Le Québec est très concerné, puisqu'il y a quelque 650 entreprises qui, pour un certain nombre de maîtres d'oeuvre, pour un certain nombre de sous-traitants, sont directement concernées par les contrats octroyés par le ministère de la Défense nationale. Les entreprises du Québec avaient acquis quelque compétence dans quatre secteurs bien particuliers, celui de l'électronique de communication, celui de l'aérospatiale, celui de la construction navale et celui des munitions.

Malgré la compétence que le Québec avait développée, laquelle avait largement été encouragée—on va y revenir—par la présence du PPIMD, mieux connu en anglais comme étant le DIPP, l'expertise du Québec et son savoir-faire dans les quatre secteurs que je vous ai mentionnés n'ont pas empêché, la conjoncture internationale aidant, à ce que 10 000 emplois soient perdus depuis 1987. Vous comprendrez que 10 000 emplois dans un marché du travail comme celui du Québec, c'est, à toutes fins pratiques, absolument apocalyptique. C'est apoca-